M. MARTY (*Suisse*). – Monsieur le Président, chers collègues, j'ai découvert l'île de Chypre grâce au Conseil de l'Europe, lorsque j'ai été appelé, à travailler, comme rapporteur sur le problème des minorités grecque et maronite vivant dans la partie de l'île actuellement turque. Visitant tant le sud que le nord, j'ai été à la fois émerveillé et choqué par la beauté de l'île, par la gentillesse de ses habitants, par l'aspiration à la paix que j'ai partout ressentie dans la population, qu'elle soit grecque, turque ou maronite. J'ai également été ému par les témoignages qui montrent combien ces communautés différentes ont été capables de vivre ensemble dans le passé. J'ai encore devant les yeux l'image de ces villages où l'église côtoie la mosquée.

Chers collègues, la commission des affaires juridiques aurait dû présenter un rapport pour avis. A cause de circonstances tout à fait déplorables, nous en avons été empêchés. C'est dommage, car notre commission a toujours accompli un travail rigoureux et sérieux de même qu'elle a toujours émis un avis sur la question de Chypre.

Avec d'autres collègues, nous avons présenté des amendements qui expriment une certaine rigueur professionnelle et juridique. Je prends acte – c'est un mérite du rapporteur – qu'il existe une évidente volonté de concordance et de dialogue entre les deux délégations chypriotes et la Turquie. Cependant tout en estimant que nos amendements étaient fondés, je pense pouvoir apporter ma contribution au climat de dialogue qui s'est instauré aujourd'hui dans cet hémicycle – nous nous en félicitons –, en retirant tous nos amendements.

Je tiens néanmoins à souligner, comme le rapporteur, que le pas décisif vers une solution du problème doit être franchi à Ankara. Il appartient, en effet, à nos amis turcs de faire dès maintenant un geste fort, courageux. Ils doivent savoir qu'après ce geste ce sera à la majorité chypriote grecque de démontrer, par des faits concrets, qu'elle est à même de vivre avec une minorité et de la respecter.

Je m'associe donc au climat de dialogue et d'espoir qui s'est instauré, et j'espère que très bientôt l'affaire chypriote disparaîtra de l'ordre du jour de notre assemblée. (Applaudissements)